

Juin
2014

CONNAISSANCE, UTILISATION ET APPRÉCIATION DES SERVICES OFFERTS AUX
JEUNES EN DIFFICULTÉ DE 16 À 24 ANS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION,
D'EMPLOI ET DE SANTÉ :

**CONSTATS DE LA CONSULTATION LAVALLOISE ET
ORIENTATIONS RÉGIONALES**



**Engagement
Jeunesse**

LAVAL

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	1
INTRODUCTION.....	2
1. MÉTHODOLOGIE	3
1.1 Organisations participantes	3
Jeunes ciblés.....	3
Intervenants ciblés.....	3
1.2 Saisie de données.....	3
2. LES PRINCIPAUX RÉSULTATS.....	4
2.1 Niveau de connaissance des services lavallois.....	4
Éducation.....	4
Santé	4
Emploi.....	4
2.2 Utilisation des services.....	5
Éducation.....	5
Santé	5
Emploi.....	5
2.3 Obstacles à l'utilisation des services.....	5
Éducation.....	5
Santé	6
Emploi.....	6
2.4 Appréciation des services.....	6
Besoins des jeunes et projets d'avenir	7
3. ORIENTATIONS ET PRIORITÉS D'ACTION.....	8
3.1 Les axes d'orientation	8
3.2 Priorités d'action.....	8
ANNEXE 1 : RÉPARTITION DES ORGANISATIONS AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION	9
ANNEXE 2 : QUELQUES INFORMATIONS SUR LE PORTRAIT DES JEUNES CONSULTÉS	10

MOT DU PRÉSIDENT

Nous sommes heureux de vous présenter une synthèse des principaux résultats de la consultation lavalloise tenue en 2013 auprès d'une quarantaine de jeunes en difficulté de 16 à 24 ans et d'une trentaine d'intervenants œuvrant auprès d'eux. Cette consultation a été rendue possible grâce à la collaboration de plusieurs organisations lavalloises et nous tenons à les remercier chaleureusement. Nous remercions également la Fondation du Carrefour jeunesse-emploi de Laval et le Forum jeunesse Laval pour leur générosité ayant permis de remettre des certificats-cadeaux aux jeunes participants ainsi que Service Canada pour sa contribution financière au projet.

Cette consultation s'inscrit dans le mandat du comité directeur régional de l'Engagement jeunesse Laval à savoir, améliorer les conditions de parcours des jeunes en difficulté âgés de 16 à 24 ans et rendre les services davantage complémentaires, efficaces et cohérents en vue d'améliorer la continuité des services jeunesse. Rappelons que l'Engagement jeunesse résulte d'une entente interministérielle mise en œuvre dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014. Les signataires et partenaires de l'entente sont le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Le Carrefour jeunesse emploi de Laval et le Forum jeunesse Laval complètent le comité pour la région de Laval.

Nous souhaitons que les constats et orientations proposés dans ce feuillet synthèse contribuent à alimenter et à consolider les démarches en cours dans la région, particulièrement au niveau de l'accompagnement et du suivi offerts à ces jeunes.

De la part de l'ensemble des membres de l'Engagement jeunesse Laval, recevez nos salutations distinguées.



Daniel Parent, président
Comité directeur régional de
l'Engagement Jeunesse Laval

INTRODUCTION

Cette consultation s'inscrit en lien avec divers constats émanant du portrait du parcours des jeunes participants à des mesures de la Stratégie d'action jeunesse¹ favorisant l'insertion en employabilité ainsi que la qualification des jeunes de 16 à 24 ans, réalisé en 2011 par l'agente de liaison de l'Engagement jeunesse Laval.

Deux constats importants ont été ciblés dans ce portrait, soit le manque de connaissance des jeunes et des intervenants des services offerts à Laval pour les 16 à 24 ans et la difficulté des intervenants à arrimer leurs efforts dans l'accompagnement socioprofessionnel des jeunes. Ces constats sont à l'origine d'une réflexion entre les membres du comité directeur régional de l'Engagement jeunesse Laval sur le rapport entre les besoins des jeunes en difficulté, en contexte d'insertion socioprofessionnelle, leur connaissance ainsi que leur utilisation des ressources et des services à Laval.

C'est dans ce contexte qu'un mandat de consultation régionale a été confié à un sous comité responsable de sa mise en œuvre. Ce comité de coordination était composé de Mme Valérie Pellerin; agente de liaison de l'Engagement jeunesse Laval, Mme Marie-Hélène Choinière; coordonnatrice du Forum jeunesse Laval, M. François Godin; agent de planification, de programmation et de recherche de la Direction régionale de la coordination des programmes et des services de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval et de Mme Chantale Maurice; agente de recherche. À ce comité s'est ajouté M. Sylvain Melançon, directeur de l'entreprise d'insertion Jeunes au travail, à titre de fiduciaire de la démarche.

L'OBJECTIF de cette démarche était d'étudier le niveau de connaissance, l'utilisation et l'appréciation des ressources et des services offerts aux jeunes à Laval, incluant les besoins des jeunes.

La première étape de ce mandat a consisté en un recensement des différentes sources d'information sur les ressources lavalloises. Ces sources ont été diffusées dans le numéro de décembre 2012 du Bulletin de l'Engagement jeunesse Laval.

La deuxième étape a consisté en la consultation de quarante jeunes lavallois en difficulté d'insertion socioprofessionnelle, âgés de 16 à 24 ans, ainsi que d'une trentaine d'intervenants œuvrant auprès d'eux.



¹ Le parcours des jeunes à 4 mesures de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 ont été étudiés : IDÉO, Jeunes en action, Programme Qualification des jeunes et Québec Pluriel.

1 MÉTHODOLOGIE

La consultation s'est tenue de novembre 2012 à juillet 2013 par le biais de questionnaires et la tenue de groupes de discussion.

Les participants ont été interpellés selon une logique de parcours, soit celui du passage de l'école vers le travail, et ce, même s'ils ne fréquentaient ni le milieu de l'éducation ni le milieu de l'emploi au moment de la consultation. Quatre contextes expérientiels différents ont été abordés, soit en lien avec les services et ressources du milieu de **l'éducation**, de la **santé et des services sociaux**, de **l'emploi** ainsi qu'avec les **projets d'avenir** des jeunes.

1.1 Organisations participantes

Vingt-huit organisations ont collaboré par la participation d'un intervenant et l'accompagnement d'au moins un jeune; 75 % d'entre elles relevaient du secteur communautaire et 25 % du secteur public.

Des informations supplémentaires sur le profil des organisations participantes ainsi que des jeunes consultés sont présentées dans les annexes 1 et 2.

➤ Jeunes ciblés

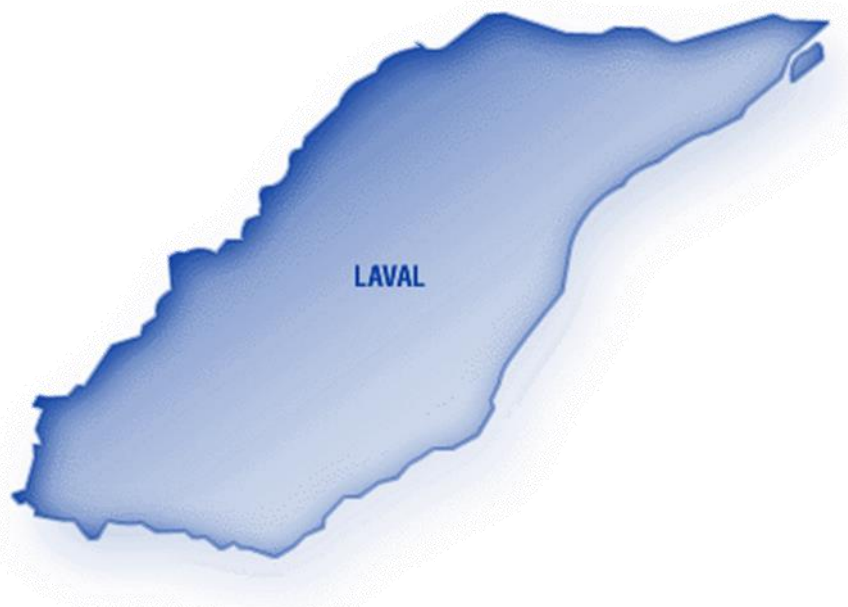
La démarche s'est adressée aux jeunes lavallois de 16 à 24 ans éprouvant des difficultés d'insertion socioprofessionnelle, ne détenant pas de diplôme d'études secondaires et n'étant ni en formation, ni en emploi; 40 jeunes ont répondu au questionnaire et 39 ont participé aux groupes de discussion.

➤ Intervenants ciblés

Vingt-huit intervenants œuvrant auprès des jeunes ont répondu au questionnaire et ont participé aux groupes de discussion.

1.2 Saisie de données

Les résultats présentés proviennent des questionnaires et des groupes de discussion. Les réponses aux questionnaires présentant un pourcentage plus élevé que la moyenne ont été retenues alors que le traitement des résultats des groupes de discussion s'est basé sur la fréquence et la récurrence des propos des jeunes et des intervenants. Le traitement de l'ensemble des résultats a ainsi permis de mettre en lumière puis de hiérarchiser des informations significatives (faits saillants) propres à chaque catégorie de thèmes (école, santé, emploi et projet d'avenir).



2 LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

2.1 Niveau de connaissance des services lavallois

De manière générale, tous les jeunes et les intervenants disent connaître environ la moitié des services offerts dans la région, et ce, pour les trois secteurs (éducation, santé, emploi). Ils souhaitent, à l'unanimité, mieux connaître les services offerts aux jeunes de 16 à 24 ans.

Comme les intervenants connaissent seulement une partie des services offerts, ils disent se sentir peu outillés à en faire la promotion ou à accompagner les jeunes en difficulté dans leurs démarches.

➤ Éducation

- 50 % des jeunes disent ne connaître aucun service en milieu scolaire pour les jeunes en difficulté d'apprentissage;
- 45 % des jeunes disent ne connaître aucun service pour les jeunes à risque de décrocher;
- 47 % des jeunes manifestent le désir d'être mieux informés des services scolaires disponibles; 54 % d'entre eux pour les services en lien avec les difficultés d'apprentissage et 40 % pour les services en persévérance scolaire;
- 46 % des intervenants considèrent ne pas avoir la capacité de bien accompagner les jeunes en matière d'expérience scolaire;
- 41 % des intervenants disent ne pas bien connaître les ressources et les services offerts aux jeunes de 16 à 24 ans en matière d'éducation à Laval;
- 86 % des intervenants expriment le désir d'être mieux informés en matière d'éducation.

➤ Santé

- 58 % des jeunes consultés manifestent le souhait de rencontrer un psychiatre ou un psychologue;
- 50 % des intervenants qualifient de plus ou moins bonne leur connaissance des ressources et des services offerts aux jeunes de 16 à 24 ans en matière de santé mentale à Laval;
- Un peu plus de la moitié des intervenants considèrent ne pas avoir la capacité de bien accompagner ou de référer les jeunes vers les services adéquats en matière de santé mentale;
- 85 % des intervenants manifestent le désir d'être mieux informés en matière de santé, notamment en ce qui a trait aux services de santé mentale, d'hébergement, de soins psychologiques et de pédopsychiatrie;
- Les intervenants observent auprès des jeunes qu'ils côtoient une méconnaissance des notions de base relatives à leur santé psychologique, aux bonnes habitudes de vie et à leur hygiène corporelle.

➤ Emploi

- 64 % des jeunes disent ne pas connaître les services d'employabilité, de stages et de formation en entreprise offerts sur le territoire de Laval;
- 64 % des intervenants qualifient de très bonne ou de bonne leur connaissance en matière d'emploi. Toutefois, il s'avère que plusieurs services leur sont inconnus et que 89 % des intervenants consultés désirent être mieux informés en matière d'emploi;
- 50 % des intervenants rencontrés considèrent ne pas avoir la capacité de bien accompagner et de bien référer les jeunes en matière d'emploi.

2.2 Utilisation des services

Même si les jeunes utilisaient au moins un service lorsqu'ils ont été rencontrés, les résultats démontrent qu'ils utilisent peu l'ensemble des ressources disponibles pour eux.

➤ Éducation

- 45 % des jeunes consultés disent avoir déjà utilisé au moins un service pour leur difficulté d'apprentissage et 40 % d'entre eux disent avoir déjà utilisé au moins un service en persévérance scolaire.

➤ Santé

- Les services les plus utilisés par les jeunes sont ceux de soutien en milieu de vie (81 %), psychologique (60 %) et de dépannage alimentaire (54 %) tandis que les moins utilisés sont les services de réadaptation en dépendance (21 %) et les services aux jeunes vivant une limitation fonctionnelle (19 %).

➤ Emploi

- Les ressources les plus utilisées par les jeunes sont celles offrant des services d'employabilité et de stage, à 76 % suivi de celles offrant des services d'aide et de recherche d'emploi, à 70 %.

2.3 Obstacles à l'utilisation des services

De manière générale, la peur du jugement, elle-même intimement liée au manque de confiance en soi, semble être le principal élément qui retient les jeunes en difficulté dans leur demande d'aide. Cet obstacle est amplifié lorsque les jeunes ne se sentent pas bien physiquement ou psychologiquement. Ce constat a été confirmé par les intervenants.

Les autres principaux obstacles qui inhibent les jeunes dans leur demande d'aide, de soutien et d'accès aux services sont :

- le manque de confiance en soi;
- le manque de connaissance des ressources et services;
- la peur de raconter leur histoire à une personne étrangère.

Les obstacles suivants ont été identifiés par les jeunes ayant utilisé ces services et ont été confirmés par les intervenants :

➤ Éducation

Un premier obstacle, révélé par l'analyse de l'utilisation des ressources et des services en éducation, concerne l'accès difficile des jeunes faiblement scolarisés à des parcours de formation professionnelle, et ce, autant au secteur des jeunes qu'au secteur des adultes. Un deuxième obstacle touche l'accès difficile à des services visant à soutenir les jeunes sur le plan psychologique et psychosocial du côté des services au secteur des adultes.

Par souci de favoriser l'accès des jeunes aux services en éducation, 65 % des intervenants interrogés souhaitent améliorer leur collaboration avec des professionnels œuvrant dans le milieu de l'éducation, particulièrement avec les professionnels responsables des services suivants :

- les services spécialisés aux secteurs des jeunes et des adultes : parcours de formation axés sur l'emploi, difficulté d'adaptation, difficulté et trouble d'apprentissage, troubles envahissants du développement (TED) et limitation fonctionnelle;
- les services de soutien aux étudiants aux secteurs des jeunes et des adultes : services d'orientation scolaire et d'intégration professionnelle, d'aide financière aux études, services psychosociaux et de persévérance scolaire.

➤ Santé

Le principal obstacle révélé par l'analyse de l'utilisation des ressources et des services en matière de santé concerne la difficulté de la majorité des jeunes consultés à accéder facilement et rapidement aux services des psychologues, des pédopsychiatres et des travailleurs sociaux.

- 47 % des intervenants observent que les services en santé mentale (jeunes et adultes) sont peu accessibles, en terme de délais d'attente, pour les jeunes en difficulté.

Les données recueillies auprès des jeunes et des intervenants révèlent aussi leur souhait d'un meilleur accès à des services en hébergement, à des soins buccodentaires et à des services de soutien psychosocial, particulièrement en ce qui a trait aux problématiques familiales et de comportement.

➤ Emploi

Les jeunes sont unanimes quant à leur perception du premier obstacle dans leur intégration au marché du travail, soit leur difficulté d'accéder à un premier emploi. Dans leur préparation à intégrer le marché du travail, ces jeunes désirent principalement s'initier à des projets combinant la formation à l'emploi, notamment des parcours de formation axés sur l'emploi, des opportunités d'apprentissage en milieu de travail (stages) ou des programmes en pré-employabilité, et ce, afin d'acquérir la confiance et les compétences nécessaires pouvant être reconnues par les employeurs.

- 55 % des jeunes désirent connaître et participer aux programmes de pré-employabilité et de stages offerts dans la région et de ce pourcentage, 59 % aimeraient être en lien avec une ressource pour les accompagner en ce sens.
- 62 % des jeunes souhaitent avoir accès à des services d'aide et de recherche en emploi adaptés à leur réalité et de ce pourcentage, 50 % souhaitent être en lien avec une ressource pour leur recherche d'emploi.
- La moitié des intervenants interrogés souhaitent améliorer leur collaboration en matière d'emploi, notamment avec des intervenants en employabilité, des conseillers en emploi (43 %), des employeurs (43 %), des conseillers en orientation professionnelle (39 %), des agents de recherche d'emploi (36 %), des intervenants en pré-employabilité (36 %) ainsi que des agents d'aide socio-économique (25 %).

2.4 Appréciation des services

En général, les jeunes en difficulté de 16 à 24 ans se disent très satisfaits ou satisfaits des services qu'ils ont reçus.

- Plus de 50 % des intervenants sont plus ou moins satisfaits et insatisfaits de la complémentarité et de la continuité des services offerts aux jeunes de 16 à 24 ans.
- 77 % des intervenants souhaitent améliorer le suivi fait par leur organisation auprès des jeunes et des intervenants d'autres organisations.
- 61 % des intervenants disent s'informer rarement des services précédemment utilisés par les jeunes. De plus, 33 % des intervenants consultés mentionnent ne pas faire ou faire rarement un suivi auprès des jeunes.

➤ *Besoins des jeunes et projets d'avenir*

Les quarante jeunes consultés expriment le besoin d'être accompagnés, et ce, par des personnes en qui ils ont confiance. Cet accompagnement est souhaité autant dans leur processus d'insertion socioprofessionnelle que sur le plan d'un soutien psychologique. Ce dernier soutien est particulièrement souhaité des jeunes touchés par le phénomène de l'intimidation ainsi que ceux présentant des difficultés d'apprentissage et des limitations fonctionnelles. Ces jeunes expriment l'importance pour eux d'être soutenus par des professionnels soucieux de leurs besoins lorsqu'ils sont à l'école pour ainsi leur permettre de vivre des réussites tout au long de leur cheminement scolaire et socioprofessionnel. Pour eux, tous les adultes de leur entourage sont responsables de faire un bout de chemin avec eux.

Selon les réponses des jeunes, la dépendance aux drogues, à l'alcool et aux jeux, l'automutilation, le repli sur soi, l'agressivité verbale et physique sont autant de comportements utilisés pour réduire le stress qu'ils tentent de gérer. En effet, l'analyse des propos tenus par les jeunes lors des groupes de discussion démontre que 52 % des jeunes rencontrés ne savent pas gérer adéquatement leurs émotions en pratiquant, par exemple, un sport ou une activité de détente. En plus de la gestion des émotions, il semble que l'alimentation (71 %), l'exercice physique (65 %) et le sommeil (62 %) soient également négligés, puisque ce sont précisément ces derniers que les jeunes souhaitent améliorer pour être en meilleure santé.

Par ailleurs, 66 % des jeunes rencontrés souhaitent être accompagnés dans leur réflexion concernant leurs projets d'avenir.

- 76 % des jeunes aspirent à terminer leurs études ou avoir accès à un parcours de formation accessible où ils pourront se réaliser et identifier un objectif professionnel motivant.
- 48 % des jeunes souhaitent utiliser un service d'accompagnement en regard d'un retour aux études.

Les jeunes désirent être mieux encadrés et outillés afin de trouver la motivation dans leur exploration des parcours de formation professionnelle, la découverte de nouveaux intérêts et l'éventail des métiers s'offrant à eux. Ils s'attendent à ce que les adultes leur offrent des moyens de devenir des adultes autonomes et débrouillards.

Ils veulent avoir accès à des milieux de vie leur étant destinés.

Les jeunes considèrent avoir la capacité d'identifier favorablement leurs intérêts (85 %) et leurs forces (83 %). Cependant, les intervenants perçoivent leur capacité à le faire à seulement 4 et 7 %. La majorité des intervenants s'entendent donc pour dire que les jeunes sont plus ou moins capables d'identifier leurs intérêts, leurs forces et leurs compétences. Néanmoins, la majorité des intervenants et des jeunes croient en la capacité des jeunes à entreprendre et à réaliser des projets à court et à moyen terme (80 %).



3 ORIENTATIONS ET PRIORITÉS D'ACTION

En réponse à son appropriation des résultats, le comité directeur régional de l'Engagement jeunesse Laval, a dégagé quatre axes d'orientation. Ces axes agiront comme repères pour les actions qui seront entreprises par les membres du comité directeur régional et leur réseau respectif.

3.1 Les axes d'orientation

- 1^{er} axe d'orientation :** Prendre en compte l'ensemble des besoins des jeunes de 15 à 24 ans en accentuant les mécanismes de collaboration entre les réseaux de l'éducation, de la santé, de l'emploi et de l'immigration;
- 2^e axe d'orientation :** Rapprocher les ressources et les services des milieux de vie des jeunes;
- 3^e axe d'orientation :** Informer de manière ciblée et adaptée les intervenants œuvrant auprès des jeunes de 15 à 24 ans concernant les services et les ressources pouvant faciliter leur d'insertion socioprofessionnelle ou leur vie active;
- 4^e axe d'orientation :** Soutenir la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés par les jeunes de 15 à 24 ans en proposant un modèle ou des pratiques gagnantes favorisant une approche globale auprès de ces jeunes.

3.2 Priorités d'action

Le comité directeur régional de l'Engagement jeunesse Laval a retenu les priorités suivantes pour l'année 2014-2015 :

- Faire circuler les constats et recommandations de la consultation aux réseaux des membres du comité directeur régional;
- Informer les intervenants et favoriser une meilleure circulation de l'information sur l'ensemble des services offerts aux jeunes de 15 à 24 ans sur le territoire;
- Appuyer et faciliter l'arrimage et la définition des responsabilités des acteurs engagés à améliorer la transition de l'école à la vie active et au travail des jeunes de 15 à 21 ans vivant avec une limitation fonctionnelle (TEVA), dans le but de planifier un accompagnement cohérent et concerté pour l'insertion de ces jeunes;
- Appuyer et soutenir la démarche « Plan de cheminement vers l'autonomie » (PCA) de façon à encourager l'accompagnement concerté des jeunes en difficulté de 15 à 24 ans dans leur passage à la vie adulte et leur insertion socioprofessionnelle.

ANNEXE 1 : RÉPARTITION DES ORGANISATIONS AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION

SECTEUR	NOMBRE (28)	NOM
DÉPENDANCES	1	Centre de réadaptation en dépendances de Laval
ÉDUCATION	2	Centre de développement des compétences Vimont
		Service de l'éducation des adultes Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier Groupe Alpha de Laval
EMPLOI	2	Centre local d'emploi Laval-des-Rapides
		Jeunes au Travail
ENTRAIDE	4	ACEF de l'Île Jésus
		Centre d'entraide du Marigot
		Entraide Pont-Viau et Laval-des-Rapides
		Relais communautaire de Laval
HÉBERGEMENT	3	Auberge du Cœur l'Envolée
		Bureau de Consultation Jeunesse
		Centre jeunesse de Laval
HANDICAP / INCAPACITÉ	4	Au Jardin de la famille de Fabreville
		Corporation intégration à la vie active des personnes handicapées de Laval (CIVAPHL)
		Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble envahissant du développement de Laval (CRDITED de Laval)
		Dysphasie +
IMMIGRATION	1	Centre communautaire le Coumbite de Laval
JUDICIAIRE	2	Mesures Alternatives Jeunesses de Laval
		OPEX 82 - Laval
MILIEU DE VIE	4	Centre communautaire Val-Martin
		Maison de quartier Vimont
		Maison des jeunes du Marigot
		Travail de rue de l'Île de Laval (TRIL)
SANTÉ	5	Association lavalloise de parents et amis pour le bien-être mental (ALPABEM)
		L'Arrimage
		Groupe d'entraide en santé mentale de Laval (CAFGRAF)
		Centre de santé et de services sociaux de Laval
		Famille-Enfance-Jeunesse/ Santé mentale adulte
		Groupe Promo-Santé Laval

ANNEXE 2 : QUELQUES INFORMATIONS SUR LE PORTRAIT DES JEUNES CONSULTÉS

ÂGE	%	Nombre (40)
16-17 ans	33 %	13
18-21 ans	52 %	21
22-24 ans	15 %	6

SEXE	%	Nombre (40)
Masculin	55 %	22
Féminin	45 %	18

DERNIER NIVEAU DE SCOLARITÉ COMPLÉTÉ	%	Nombre (40)
3 ^e et 4 ^e année du secondaire	45 %	18
1 ^{re} et 2 ^e année du secondaire	29 %	12
3 ^e et 6 ^e année du primaire	26 %	10

JEUNES AYANT UN HANDICAP OU UNE INCAPACITÉ (40) * Un jeune peut avoir plus d'un type de handicap ou d'incapacité			
OUI	33 % (13)	NON	67 %
Motrice ou neurologique	*38 %		
Santé mentale	*54 %		
Auditive / langagière	*23 %		
Intellectuelle / TED	*15 %		
Visuelle	*8 %		

JEUNES AYANT DÉJÀ EU DES DÉMÊLÉS AVEC LA JUSTICE		
O / N	%	Nombre (40)
Oui	27 %	11
Non	73 %	29

JEUNES AYANT DÉJÀ REÇU DES SERVICES DU DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE		
O / N	%	Nombre (40)
Oui	51 %	21
Non	49 %	19

JEUNES AYANT UN STATUT D'IMMIGRANT	%	Nombre (40)
Nés hors Canada	10 %	4

ANNÉE DE RÉSIDENCE AU CANADA		
Moins de 5 ans	25 %	
5 à 10 ans	25 %	
10 ans et plus	50 %	

LIEU D'HABITATION ACTUEL	% *Certains jeunes peuvent avoir plus d'un lieu d'habitation	Nombre (40)
Parent(s)	45 %	18
En appartement	20 %	8
Ressources d'hébergement	12.50 %	5
Centre jeunesse	12.50 %	5
Autres (amis, oncle, etc.)	*10 %	4